

LE NOUVEAU COUDRAYSIEN...

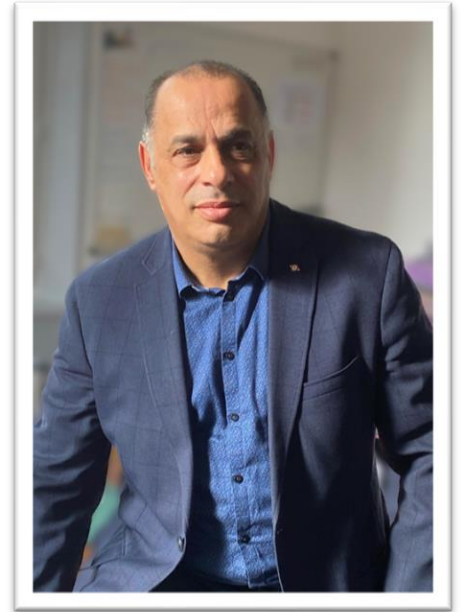


Une nouvelle année commence ...

LE MOT DU MAIRE...

Chères Coudrayiennes, Chers Coudrayiens,

Nous arrivons à mi-mandat, et pour la première fois, j'ai eu l'occasion de pouvoir vous présenter mes vœux au cours d'une cérémonie à laquelle vous étiez tous conviés. D'ailleurs, vous avez pu rencontrer deux jeunes Coudrayiennes qui effectuaient leur stage au sein de notre collectivité.



Aujourd'hui, je souhaite vous présenter le bilan des travaux engagés depuis notre élection en 2020.

Dès les premiers mois, de nombreux bénévoles coudrayiens se sont engagés auprès des élus du Conseil Municipal dans d'importants travaux tels que le nettoyage du cimetière et de la grande mare. Je tiens particulièrement à remercier ces derniers de l'effort physique qui leur a été demandé.

Des travaux de voirie ont été effectués (comblement des trous, réparation de plaques d'égouts). Cette année a été également marquée par la rénovation des bâtiments publics. Remplacement des fenêtres, réparation des gouttières de la mairie. L'église a également été rénovée. Cette réfection a été offerte par une entreprise du village « Art et Création ».

2020 fut également marquée par la création d'un blason offert par une entreprise coudrayienne « Créa'Bois ».

Enfin, la commune a été précurseur dans l'extinction de l'éclairage public la nuit de 23h à 5h du matin.

En 2021, les travaux se sont poursuivis avec le changement de la signalisation dans la commune et le fleurissement du village par un nouveau prestataire incluant la tonte devant chaque propriété. Des travaux de voirie dans les rues du Puits et de Noé ont permis une évacuation des eaux pluviales maîtrisée. Enfin, les bornes d'incendie ont été changées.

Concernant l'école, des convecteurs électriques ont été installés ainsi qu'un tableau interactif.

L'avenir se prépare aujourd'hui, ainsi la commune a acquis un terrain derrière la mairie et l'école pour de futurs projets.

Enfin, un chenil a été aménagé pour accueillir les chiens errants. Le toit de la mairie a été réparé et le grenier a pu ainsi être rénové.

Pour 2022, des changements ont été opérés pour économiser l'énergie. Installation de nouveaux lampadaires permettant un passage au LED de l'éclairage public ; tout comme les éclairages de la salle d'animation du centre de loisirs. La porte d'entrée de la mairie a été changée. Grâce à Monsieur Yves ANDRIEU, les volets de la salle annexe ont été rénovés. Je remercie particulièrement ce dernier du travail accompli.

Des travaux au niveau des deux mares pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales ont été entrepris, de même que la création d'un dortoir pour les enfants du centre de loisirs ainsi que des toilettes pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, des tables de pique-nique ont été installées dans la cour du centre de loisirs et aux abords du city-stade pour votre confort et plus de convivialité.

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé activement à l'amélioration, l'embellissement et la propreté de leur village. Je remercie également mes trois adjointes et l'équipe municipale pour leur travail.

Votre Maire,

Ludovic GORINE



EVENEMENTS ...

11 novembre 2022...

Cette année, la cérémonie de commémoration du 11 novembre 2022 s'est déroulée en présence des coudraysiens de plus en plus nombreux.



Monsieur le Maire, accompagné de ses conseillers, a prononcé un discours en hommage aux soldats morts pour la France puis a laissé la parole à Monsieur le Député Philippe Ballard qui, à cette occasion, nous a honorés de sa présence.

La brigade de gendarmerie de Noailles, les Jeunes Pompiers de Noailles ainsi que l'association des anciens combattants étaient également représentés.

À l'issue de la cérémonie, tous se sont retrouvés autour d'un café ou d'un chocolat chaud, agrémentés de quelques viennoiseries et autres gâteaux.

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Noailles ont ensuite déposé la traditionnelle gerbe de fleurs sous la stèle dédiée aux coudraysiens morts au combat lors de la 1ère guerre mondiale, stèle également fleurie par notre Député présent.

Pour clôturer cet hommage, tous ont eu à cœur de chanter la Marseillaise.





EVENEMENTS suite...

Donation du Sénateur Paccaud ...

Exceptionnellement le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 4 décembre à 10h afin de recevoir notre Sénateur Monsieur Olivier Paccaud qui a tenu à participer à l'achat d'un défibrillateur pour la commune en remettant à cette occasion un chèque de 500 euros.

Qu'il en soit ici chaleureusement remercié.



Noël 2022 ...





Dans la calèche menée par la sympathique jument Olivia, le Père Noël a de nouveau sillonné les rues de notre village, dimanche 18 décembre, pour offrir un cadeau et des chocolats aux jeunes enfants, émerveillés de recevoir par avance des présents.

A cette occasion, beaucoup de parents, ravis, ont tenu à immortaliser ce moment en prenant de nombreuses photos.

Nous tenons à remercier le Père Noël et tous les bénévoles qui ont rendu cet événement possible. Nous espérons que cette tradition se poursuivra pour le bonheur des enfants de notre village pour de nombreuses années à venir.

Distribution des colis des anciens ...

La distribution annuelle de colis pour les aînés du village s'est déroulée le 18 décembre 2022 pendant que le Père Noël gâtait les petits. Monsieur le Maire et sa première adjointe se sont déplacés directement chez les aînés pour leur offrir en personne les colis remplis de produits gourmands (terrines en tous genres, chocolats et autres douceurs, accompagnés d'une jolie bouteille de vin).

Les aînés du village ont été touchés par l'attention et la considération montrées par la Municipalité. Cet événement montre chaque année l'importance de la proximité entre les élus et les citoyens, en particulier ceux qui ont besoin de soutien et d'attention.



Vœux 2023 ...



Samedi 28 janvier, Monsieur le Maire accompagné de ses conseillers, a présenté ses meilleurs vœux à ses administrés.

Monsieur Biberon, Conseiller Départemental, Monsieur Desliens, Président de la Communauté de commune Thelloise, de nombreux maires ou conseillers municipaux des communes environnantes ainsi que le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Noailles et une délégation des Sapeurs-pompiers de Noailles avaient fait le déplacement.

Monsieur le Maire, à cette occasion, a exposé son bilan de mi-mandat en énumérant toutes les actions menées depuis ces trois dernières années, qui ont permis d'améliorer et d'embellir significativement le village et la mairie.

Après avoir donné la parole à Monsieur Biberon et Monsieur Desliens, et souhaité santé et prospérité à tous, chacun a pu partager un vrai moment de convivialité autour de galettes des rois et d'un verre de cidre.





ACTUALITE...

Travaux et mise aux normes des bâtiments municipaux ...

La municipalité se consacre à améliorer la qualité de l'accueil de ses citoyens en continuant de montrer son engagement envers les besoins de sa population. En 2022, ont débutés d'importants travaux pour améliorer l'accessibilité et le confort pour tous.



Récemment, le village a achevé la réhabilitation d'une partie de la mairie en un dortoir pour les enfants fréquentant le périscolaire.

D'autres améliorations ont également été apportées au bâtiment avec la création d'un WC aux normes pour les personnes en situation de handicap.



Pour les rendre plus accessibles, d'autres travaux sont prévus pour 2023 avec notamment la construction d'un bâtiment liant le périscolaire et le nouveau dortoir ainsi que l'installation de rampes d'accès pour les fauteuils roulants.



En plus de ces améliorations, le village a également procédé au changement de la porte d'entrée de la mairie pour la rendre plus sécurisée et accueillante.

Les anciennes portes d'accès latérales ont également été remplacées et mises aux normes PMR avec un système anti-panique pour assurer la sécurité en cas d'urgence.

Enfin, l'entrée secondaire de la mairie qui mène à la salle du conseil a été remise au goût du jour du sol au plafond. Cette rénovation assurera un bel environnement aux événements qui y seront organisés (commémorations, conseils, réunions, mariages, pacs, élections ...).

Nous continuerons à travailler avec ardeur pour répondre aux besoins de notre communauté et à nous assurer que tous nos citoyens se sentent les bienvenus.



Le bénévolat, une des richesses du Coudray sur Thelle ...



Vous l'avez sans doute remarqué, les volets du bâtiment municipal qui donne sur la rue principale ont été renouvelés.

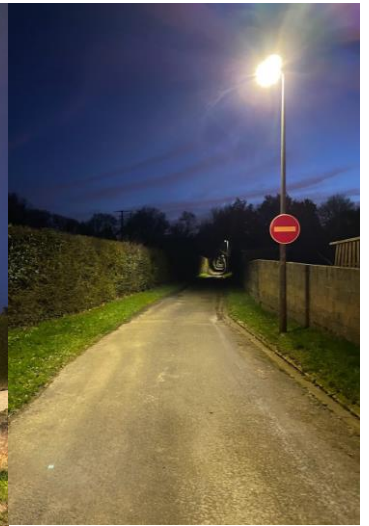
Nous remercions chaleureusement Monsieur Yves Andrieu qui a souhaité offrir son savoir-faire à la Mairie à titre gracieux. Merci pour ce beau cadeau.

Le 22 octobre, répondant à l'appel, des coudrayiens courageux (Monsieur et Madame Saintilan, Madame Bruna Gangloff, Messieurs Alain Latreille, Jean-Pascal Poitou et Florian Van Eeckhout) ainsi que monsieur le Maire et plusieurs de ses conseillers (Aude Van Eeckhout, Céline Le-Bourgeois, Dominique Martin et Paulo Lima) ont passé cette journée à tronçonner et à débroussailler toute la végétation encombrant la mare.

Cette tâche devenue indispensable a permis de plus de récupérer quelques stères de bois au bénéfice de la commune.



Travaux divers ...



Au deuxième semestre 2022, grâce aux subventions du Département qui a participé à hauteur de 80% au montant des travaux, tous les lampadaires du village ont été changés dans un souci d'économie d'énergie. Les anciennes ampoules ont toutes été remplacées par des LED beaucoup moins énergivores.



Toujours dans cet esprit d'économie d'énergie, Monsieur le Maire a procédé au changement de tous les éclairages du périscolaire au profit de LED.

Le 13 novembre 2022, les travaux de réfection de voirie ont commencé.

Pendant 3 jours, nous avons pu voir la réparation des chaussées (purges) et le rebouchage de trous sur la commune améliorant ainsi l'état de nos rues et des écoulements des eaux de pluie avec de nouvelles bordures.



Don du camion datant de l'époque de la guerre, retrouvé sur le terrain acquis par la mairie ...

Pour faciliter le nettoyage du terrain derrière la mairie, nous avons dû nous débarrasser du vieux camion abandonné, pris dans les herbes. Monsieur le Maire a eu l'idée de déposer une annonce sur un site spécialisé pour le donner, à charge pour l'acquéreur de procéder à l'enlèvement.

Finalement, un collectionneur de Bretagne a répondu à l'annonce et c'est ainsi que le 6 octobre 2022, un camion porte engin s'est présenté. La manœuvre n'était pas simple, le camion devait être chargé en marche arrière pour permettre un arrimage sûr. Sortir le camion du champ n'a pas été une mince affaire, Après plusieurs manœuvres infructueuses, Monsieur René VANDENABEELE (du Déluge) a été appelé à la rescousse avec son gros tracteur. Une heure et demie plus tard, le camion était enfin sur le bitume et le chauffeur a pu le hisser sur la remorque avant de repartir vers la Bretagne.

Tous nos remerciements à Monsieur VANDENABEELE qui s'est gentiment déplacé et à Monsieur Philippe POLIGNE, chauffeur émérite qui n'a pas ménagé ses efforts et dont on soulignera là la dextérité.





SÉCHERESSE

ÉCONOMISONS L'EAU

USAGE DOMESTIQUE



Éviter de laisser
couler l'eau



Limiter les arrosages
des jardins



Utiliser les
appareils de
lavage à plein



Installer des
équipements
économiques en eau



COLLECTIVITÉS

- **Réduire les fuites** dans les réseaux de distribution d'eau potable
- **Optimiser l'arrosage** des espaces verts et du nettoyage des voiries
- **Connaître les volumes** d'eau consommés
 - **Distribuer des kits** hydro-économiques dans les foyers



INDUSTRIE

- **Recycler** certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des **circuits fermés**



AGRICULTURE

- Mettre en place des **tours d'eau pour l'irrigation**
- Utiliser un matériel d'**irrigation hydro-économe**
 - Opter pour des cultures **moins exigeantes en eau**

**Bien informé = bien logé :
consultez l'ADIL 60**

L'ADIL 60 est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. C'est une association présidée par le Conseil Départemental et conventionnée avec le Ministère du Logement

Elle renseigne et conseille gratuitement sur les sujets suivants :

- Rapports locatifs
- Accession à la propriété
- Conseils sur les prêts et plans de financement
- Copropriété
- Fiscalité du logement
- Simulations fiscales
- Contrats de vente, de construction, de travaux....
- Prévention des impayés et des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Amélioration de l'habitat
- Conseil sur les travaux d'amélioration thermique et sur les aides
- ...

L'ADIL tient des permanences de proximité dans tout le département.

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site internet de l'ADIL |

**ADIL 60 : 17 rue Jean Racine 60000 Beauvais – 03.44.48.61.30 –
contact@adil60.fr - www.adil60.org**

TEMOIGNAGE...

NOTRE STAGE AU SEIN DE LA MAIRIE



Bonjour,
nous sommes Coralie et Lou-Anne,
et nous faisons un stage à la mairie du
Coudray sur Thelle

Pour la préparation de notre baccalauréat, nous devons effectuer un stage en secrétariat et nous avons fait appel à la mairie qui nous a tout de suite répondu favorablement.

Nous travaillons avec la secrétaire de la mairie qui nous aide à apprendre les bases du secrétariat comme le nom de certains outils et l'accueil des administrés afin de répondre à leurs demandes de renseignements.

Entre autres, nous avons été chargées de la gestion et de l'organisation des vœux de Monsieur le Maire, prévus le samedi 28 janvier 2023. Publipostage, mail, commande des fournitures et matériels, accompagnement à l'achat et à la livraison. Réflexion sur le cadeau qui sera remis au gagnant du jeu concours Chatbot avec concertation des élus.

Par ailleurs, nous avons également contribué à la gestion financière du compte de résultats 2022 du centre de loisirs ; préparé un tout nouveau dossier pour les demandes de subvention en faveur des associations.

Concernant les tâches récurrentes, chacune a trouvé des tâches en lien avec sa personnalité : Coralie se chargeait de la communication (accueil et téléphone) pendant que Lou-Anne travaillait sur l'ordinateur.

Une journée typique :

Arrivée 9h : Après un bref débriefing autour d'un café, on nous donne les objectifs de la journée. Nous travaillons sur nos différentes missions : impressions, confection de documents avec la relieuse, envoi de courriers, affichage etc...

La journée se termine à 18h30, chargée en apprentissage et en découvertes mais aussi en émotions.

Ce stage nous a permis de nous lier en amitié.

Nous remercions M. GORINE, le Maire de la commune de nous avoir accueillies avec bienveillance.



Agenda des collectes

Thelloise

AGENDA VALABLE du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023

J'habite à

Je suis collecté le



	Ordures Ménagères	Emballages et papiers	Déchets végétaux
Abbecourt	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Angy	Lundi *	Vendredi	Mardi
Ansacq	Mercredi	Vendredi	Mardi
Balagny sur Thérain	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Belle Eglise	Mercredi	Mercredi	Vendredi
Berthecourt	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Blaincourt lès Précy	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Boran sur Oise	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Cauvigny	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Cires lès Mello	Mardi	Mardi	Mardi
Crouy en Thelle	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Dieudonne	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Ercuis	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Foulangues	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Fresnoy en Thelle	Mercredi	Mercredi	Lundi *
Heilles	Jeudi	Lundi *	Jeudi
Hodenc l'Evêque	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Hondainville	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Lachapelle Saint Pierre	Mardi	Mardi	Mardi
Le Coudray sur Thelle	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Mello	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Mesnil en Thelle	Vendredi	Lundi *	Vendredi
Montreuil sur Thérain	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Morangles	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Mortefontaine en Thelle	Mardi	Mardi	Mardi
Mouchy le Chatel	Jeudi	Vendredi	Jeudi
Neuilly en Thelle	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Noailles	Jeudi	Jeudi	Jeudi
Novillers les Cailloux	Mardi	Vendredi	Vendredi
Ponchon	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Précy sur Oise	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Puiseux le Hauberger	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Sainte Geneviève	Vendredi	Vendredi	Vendredi
Saint Félix	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Saint Sulpice	Mercredi	Mercredi	Mercredi
Silly Tillard	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Thury sous Clermont	Lundi *	Lundi *	Lundi *
Ully Saint Georges	Vendredi	Vendredi	Jeudi
Villers saint Sépulcre	Jeudi	Mercredi	Mercredi
Villers sous Saint Leu	Mercredi	Mercredi	Mercredi

* JOURS FÉRIÉS

Lundi 1^{er} Mai 2023
Collecte avancée au
Samedi 29 Avril 2023

Lundi 25 Décembre 2023
Collecte avancée au
Samedi 23 Décembre 2023

Lundi 1^{er} Janvier 2024
Collecte avancée au
Samedi 30 Décembre 2023

Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir :
Habitat collectif : 18h / Habitat pavillonnaire : 19h

Demande de dotation et maintenance du bac de tri en MAIRIE.

Respecter les codes couleurs
des bacs pour faciliter
la collecte.



Une info ?



03 44 26 99 50



@Gestion.dechets.thelloise



gestiondesdechets@thelloise.fr

Communauté de communes Thelloise - 7, avenue de l'Europe - 60530 Neuilly-en-Thelle

Ordures ménagères

Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

INTERDIT

- pneus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

Le tri + simple

www.consignesdetri.fr

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE

Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

Déchets végétaux

Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



Conseils

- volume inférieur à 1 m³ par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

INTERDIT

- fruits, tronc, souche, terre, branches (diam. > 4cm), planche de bois

Encombrants

- enlèvement sur RDV au **N°Vert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

- INTERDIT** - déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques, ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques

Déchetteries



Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

Conditions d'accès (particuliers)

- carte d'accès obligatoire
- accès gratuit mais réglementé
- 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : www.smdoise.fr

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 800 60 20 02

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

- INTERDIT** - extincteur, bouteille de gaz et d'hélium, amiante, produits explosifs ou radioactifs, médicaments, DASRI, carcasse de voiture, cendres

Verre



- borne à verre sur la commune (liste sur www.thelloise.fr)

Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

- INTERDIT** - vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

Composteurs



Retrait à la Communauté de communes **du lundi au vendredi** de 9h à 11h30 et de 14h à 16h **sur RDV**
Paiement en espèces, en CB ou en chèque à l'ordre de «RR Prévention Déchet» sur présentation d'un justificatif de domicile

TRUCS ET ASTUCES...

Le Frelon Asiatique « *Vespa Velutina* » Une problématique d'intérêt général.



Le Frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois dans le Lot-et-Garonne en 2004.

Les individus présents en France appartiennent à la variété *nigrithorax*, dont la coloration est à dominante brune. Ils sont issus de femelles fondatrices qui auraient été introduites avec des poteries importées de Chine.

L'insecte s'est depuis largement répandu sur notre territoire, et il a maintenant envahi toute la France et a atteint d'autres pays (Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas...)

Parfaitement acclimaté, et aidé par le réchauffement climatique, le *Vespa Velutina* se développe à une vitesse vertigineuse et inquiétante, menaçant l'ensemble de notre biodiversité, voir même responsable de nombreux accidents graves, causant la mort de certaines personnes.

Telle une machine de guerre, il s'attaque à nos insectes, et raffole particulièrement de nos abeilles, véritable garde-manger pour sa propre colonie. Un nid de frelons consomme 10 kg d'insectes par saison.

C'est ainsi qu'un nid de frelons regroupant pas moins de 2000 individus, peut sans problème en pleine saison, soit à partir de fin juillet/Août, décimer des colonies entières d'abeilles en quelques jours. Sachant que dans ce même nid on pourra trouver 500 reines qui pourront elles-mêmes nidifier l'année suivante, si elles sont fécondées en automne, avant leur hibernation.

Apiculteur amateur, et passionné par le monde fascinant des abeilles et des pollinisateurs, grande a été ma tristesse de découvrir et de subir les attaques de ses monstres au sein de mes ruchers. J'ai passé durant cet été, plusieurs jours entiers, à chasser et tuer des centaines de frelons quotidiennement, en constatant de par leurs attitudes qu'il n'y avait pas un seul nid, mais au moins 3 nids en même temps sur notre commune du Coudray-sur-Thelle.

Tous les apiculteurs de la région, et de France arrivent au même constat, le Frelon asiatique nous envahit de plus en plus chaque année et il est maintenant impossible de l'éradiquer.

Seuls les efforts de tous, permettront donc de limiter sa progression dévastatrice, et c'est en utilisant et en multipliant les pièges et les subterfuges que nous arriverons à éliminer de nombreux nids et ainsi, peut être espérer qu'en régulant sa reproduction, nous pourrons éviter le pire, pour l'ensemble de notre biodiversité.

En hiver les reines déjà fécondées à l'automne précédent sont en hibernation, enterrées et cachées dans des tas de bois, ou autres abris naturels, voir même urbains. C'est donc au printemps, dès que les températures auront dépassé les 15 °C et que le soleil réchauffera la nature pendant plusieurs jours, que les reines sortiront pour effectuer leurs premiers vols, pour aller chercher de la nourriture et reprendre des forces avant de commencer à construire un nid, nommé 'nid primaire'.

Nid primaire (au printemps, une reine construit son nid)



C'est dans ce nid primaire que la reine pondra ses premiers œufs, qui donneront naissance à des ouvrières, qui permettront d'agrandir cet habitat, de nourrir les larves et très vite de constituer une colonie suffisamment puissante pour être capable de construire un plus gros nid. C'est généralement ceux-ci, que l'on retrouvera en hauteur, à la cime des arbres, très bien cachés et souvent inaccessibles.

Le frelon asiatique s'étant adapté à nos modes de vies et étant un insecte intelligent et opportuniste, il s'invite pour la construction de ce nid primaire, dans nos abris de jardins, les greniers et dans les poulaillers à l'abri des intempéries. C'est donc en Avril, Mai, qu'il convient d'être attentif au va et vient des insectes bruyants de par leurs vols, et de regarder attentivement au plafond et dans les recoins de nos abris afin de repérer ces constructions, pour les détruire.

C'est donc au printemps dès que les températures seront plus clémentes qu'il faudra piéger, afin d'éliminer le plus de reines possibles sortant de leur hibernation et avant la construction de ces nids. Dans l'Oise et avec les hivers doux de ces dernières années, j'ai piégé les premières fondatrices à partir de mi-mars, fin mars étant la période idéale. La période de piégeage pouvant s'étendre encore à fin-mai.

Certaines personnes pourront critiquer les techniques du piégeage, qui oui malheureusement et malgré une tentative de sélection, occasionneront la capture d'autres espèces, mais à ce jour, toutes les études des scientifiques n'ont pas encore permis de trouver meilleure solution. Ne rien faire, laisser faire et laisser mourir nos abeilles et nos pollinisateurs, non ! jamais ! Pour simple rappel un seul nid de frelons tuera 10 kg d'insectes dans la saison, alors un piège avec quelques mouches et quelques guêpes...

J'ai constaté dans l'Oise, et dans les départements voisins, des ruchers de collègues apiculteurs voir mourir ainsi des dizaines de ruches, à cause des attaques de frelons asiatiques, une catastrophe pour la profession et pour l'environnement.

Apprendre à reconnaître les insectes, pour mieux combattre le frelon asiatique.



La guêpe (mal aimée, mais insecte régulateur) : C'est l'insecte envahissant de l'été, la guêpe viendra perturber vos repas et barbecues, occasionnant parfois également des piqûres à ceux qui auraient des gestes un peu trop brusques à son égard. Son utilité sur la régulation de mouches et autres insectes n'est pourtant plus à prouver et seuls les nids à proximité des maisons seront à éliminer.



L'abeille (le polinisateur par excellence) : Un monde sans abeilles, s'apparenterait à la fin du monde, plus de 80 % des fleurs et des fruits dans le monde entier sont la résultante du butinage de nos abeilles. Elles ne piquent que très rarement en dehors de leur habitat, exclusivement pour protéger leur colonie et leur réserve de miel.



Le frelon Asiatique (prédateur nuisible, à éliminer !)

Véritable machine à tuer, il attrape les insectes au vol et les décortique avec ses puissantes mandibules, pour apporter les protéines nécessaires à la croissance de ses larves. Capable de faire du vol en stationnaire devant les ruches c'est une arme redoutable pour nos abeilles. Capable de piquer plusieurs fois, il convient d'être très prudent à proximité d'un nid, de ne jamais intervenir seul, mais faire appel à un professionnel. Il est impératif de prévenir les autorités compétentes à chaque découverte d'un nid, pour la destruction de

celui-ci



Le frelon Européen (Vespa Crabro) : Tout comme son cousin, le *Vespa Velutina*, ce frelon chasse les insectes, mais cette espèce parfaitement intégrée à notre environnement a son rôle de régulateur dans nos forêts et à la campagne. La problématique de ces dernières années est le réchauffement climatique, qui a permis un développement très important de cette espèce, qui elle aussi aura occasionné en 2022 de nombreuses attaques. Il conviendra également

d'être prudent, si l'on suspecte la présence de nids. A noter que le frelon européen est beaucoup plus gros que le frelon Asiatique et il lui arrive de s'attaquer à ceux-ci pour préserver son territoire.

Le piègeage de Printemps :

Il existe de nombreuses techniques pour le piègeage des frelons asiatiques.

On peut ainsi trouver dans le commerce des pièges prêts à l'utilisation tous simples et d'autres beaucoup plus sophistiqués, ou tout simplement les fabriquer soi-même avec des bouteilles plastiques. Des trous de 8 mm, pour l'entrée du frelon asiatique en hauts des bouteilles et plusieurs trous de 6 mm, plus bas permettront aux éventuels autres insectes de ressortir du piège, si besoin.

Ce qui est le plus important, dans la recette, **c'est toujours d'intégrer une part d'alcool** qui aura pour effet d'éviter de capturer des abeilles, bourdons et autres pollinisateurs.

La recette parfaite ayant le plus de résultats étant celle-ci :

1/3 de bière

1/3 de vin blanc

1/3 de sirop de cassis

(les premiers prix feront très bien l'affaire)

Il suffira donc de déposer 3 à 5 cm de ce mélange, au fond d'une bouteille, en renouvelant toutes les 3 semaines, pour parfaire l'attractivité

Fabrication de pièges simples, très efficaces, mais moins sélectifs que les boîtes avec cônes.



Piège sélectif, plus complexe, à privilégier, il suffit de déposer un petit récipient à l'intérieur de la boîte, avec la recette précédemment citée, le résultat est spectaculaire.



Article préparé et rédigé par :

« Le rucher du bois des moines ».

Le coudray-sur-thelle P.Fiminski

LA MINUTE FAUNE ET FLORE ...

LES BIENFAITS DES HAIES CHAMPÊTRES

Des oiseaux aux insectes, des reptiles aux grands animaux qui s'y abritent, c'est tout un écosystème qui peuple les haies.

Plantées perpendiculairement aux vents dominants, les haies permettent de diminuer la vitesse du vent de moitié, un avantage pour les cultures et les animaux qui bénéficient d'une protection contre le froid, le vent et le soleil.

LES EFFETS SUR LE SOL :

Associées à un fossé, les haies freinent l'écoulement des eaux de ruissellement. Le système racinaire et la microfaune des haies améliorent la perméabilité du sol, favorisant l'infiltration des eaux de pluie vers les nappes profondes. Tout le long des haies, le tapis de feuilles mortes fournit un engrais naturel.

UN ABRI POUR LES ANIMAUX :

Les haies représentent un refuge pour de nombreux animaux. De petits mammifères s'y installent et les grands animaux se protègent derrière elles. Pour les animaux d'élevage, les haies constituent une clôture naturelle contre lesquelles les chevaux aiment se frotter, en profitant d'un mini climat. De nombreux oiseaux y construisent leur nid, tout en se nourrissant des insectes qui y pullulent. Quant aux abeilles, elles viennent butiner dans les haies fleuries.

ENVIRONNEMENT HARMONIEUX :

Le bois de la haie permet du bois d'œuvre et également du bois de chauffage. Un élagage régulier, même de petites pousses permet de produire du bois déchiqueté concurrentiel avec les énergies fossiles. Le maillage bocager embellit le site, marque le parcellaire en suivant les limites d'une propriété. En plus de tous ces bienfaits, les haies absorbent une partie du dioxyde de carbone rejeté dans l'air, ce qui participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique.

LES HAIES, COTE PRATIQUE :

Pour ne pas perturber les oiseaux en période de nidification, il faut éviter d'élaguer les haies au printemps ou au début de l'été.

Il existe des contraintes réglementaires et techniques en fonction du lieu d'implantation. Limitées en hauteur, elles ne doivent pas risquer de rentrer en contact avec les lignes électriques ; et, en bordure de route, ne pas gêner la visibilité des automobilistes...



PETIT RAPPEL ...

Ce qu'on ne doit pas trouver dans la nature ...



Devant la recrudescence des animaux (chiens, chevaux, ânes, paons, chèvres, moutons...) pris en divagation dans les rues du village, la mairie va devoir appliquer l'arrêté n°19-13 condamnant les propriétaires à une amende forfaitaire de 61€.

Un titre du trésor public sera établi et la somme sera à payer soit par carte bancaire, soit par chèque auprès du trésor public – service de gestion comptable : 17 rue Anatole France 60110 MERU.

L'animal sera si possible installé dans le chenil de la Mairie situé sur le parking, si l'animal n'est pas récupéré au bout de 24h, il sera confié au service de la Société Protectrice des Animaux.

Les propriétaires devront s'acquitter également des frais de gardiennage, auprès de la SPA, située à Essuiles Saint-Rimault.



Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante interdite partout en Hauts de France.

Vous pouvez déposer vos déchets verts en déchèterie, ou bien en faire du compost...

La Communauté de communes Thelloise vous subventionne pour l'achat d'un broyeur, Renseignez-vous en mairie...

LA MINUTE ETAT CIVIL ...

Vous souhaitez changer de prénom parce qu'il vous porte préjudice ?

La loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle prévoit une simplification de la procédure de changement de prénom par son article 56.

Toute personne peut demander à l'officier de l'état civil (Monsieur le Maire) à changer de prénom. La demande est remise à l'officier de l'état civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé. S'il s'agit d'un mineur, la demande est remise par son représentant légal.

Pour plus de renseignements : 03.44.81.14.24 ou mairie@lecoudraysurthelle.fr

Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le changement de Nom

La loi n° 2022-301 du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Cette loi comprend quatre séries de dispositions :

* L'article 1er simplifie et harmonise les règles du nom d'usage. Pour les enfants mineurs, il facilite le recours au nom d'usage par adjonction du nom du parent qui n'a pas été transmis.

* L'article 2 permet à toute personne majeure, **une fois dans sa vie**, de changer de nom par déclaration devant l'officier de l'état civil pour porter l'un des noms suivants : le nom du père, le nom de la mère ou un nom composé de l'adjonction de leurs deux noms dans l'ordre choisi et dans la limite d'un nom par parent.

Cette demande fait l'objet d'un formulaire CERFA n° 16229*01 et d'une notice disponible sur le site «servicepublic.fr».

* L'article 3 permet au juge de statuer sur le nom de l'enfant lorsqu'il prononce le retrait total de l'autorité parentale.

* L'article 4 supprime la représentation par le tuteur pour le changement de prénom d'une personne sous tutelle.

Recensement citoyen ou journée défense et citoyenneté

Vous venez d'avoir **16 ans**, sachez que vous avez **3 mois après la date de votre anniversaire** pour vous faire recenser. **Ce recensement est obligatoire**. Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Pour plus d'information, vous pouvez vous diriger sur service-public.fr, sur le site de la mairie www.lecoudraysurthelle.fr ou encore sur majdc.fr.

Comment obtenir votre attestation ?

-vous pouvez venir en mairie (avec votre carte d'identité et livret de famille) et demander votre attestation de recensement

OU

-vous inscrire sur www.majdc.fr



La mairie vous informe :

Nous appelons à votre plus grande vigilance concernant des correspondances qui pourraient être déposées dans vos boîtes aux lettres.

Dorénavant, tous les messages émanant de la mairie seront signalés du logo ci-contre accompagné de la signature de Monsieur le Maire ou d'une de ses adjointes.



Les messages de la mairie vous assurent une totale conformité avec les textes de lois et chaque donnée est vérifiée avant diffusion

INFO UTILES...

La mairie du Coudray-sur-Thelle vous présente son
nouvel agent

CODY, le CHATBOT

Nouveauté sur notre site web



Nous sommes la première commune de l'OISE à bénéficier de cet assistant que vous retrouvez en bas à droite de l'écran de votre site internet : www.lecoudraysurthelle.fr

CODY est là pour vous aider et répondre à toutes vos questions.

Pour son lancement, l'équipe municipale vous invite à participer gratuitement à un jeu concours : (uniquement réservé aux coudrayiens).

Venez découvrir la question mystère et gagner ce cadeau en envoyant la bonne réponse à : mairie@lecoudraysurthelle.fr

Rendez-vous sur le site internet www.lecoudraysurthelle.fr

Bonne chance à tous !!

VENTE DE COMPOSTEURS - 9h/12h & 13h/17h
Siège de la CC Thelloise - 7 avenue de l'Europe - Neuilly-en-Thelle

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES

03 44 26 99 50

COMPOSTEURS BOIS

400 litres : 20 €

600 litres : 22 €

Tige ou bio seau : 2 € pièce



Thelloise
Communauté de communes

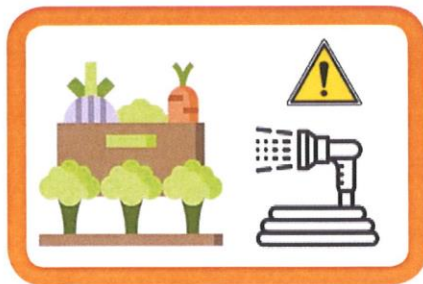
Rapprochez-vous de la mairie pour plus
de renseignements sur la marche à suivre
pour obtenir votre composteur

Mesures de restrictions à respecter

Niveau alerte renforcée



Interdiction d'arroser
les pelouses
les massifs fleuris



Interdiction d'arroser
les jardins potagers
entre 9h et 20h



Interdiction de remplir les plans
d'eau, piscines privées (de plus d'1 m³)...
sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de
l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première
mise en service pour réception de travaux



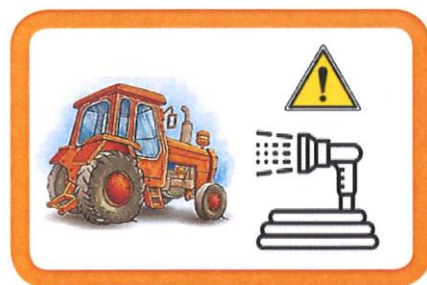
Interdiction de laver
les véhicules particuliers
Ne pas laver les voitures hors stations profession-
nelles équipées de système à recyclage



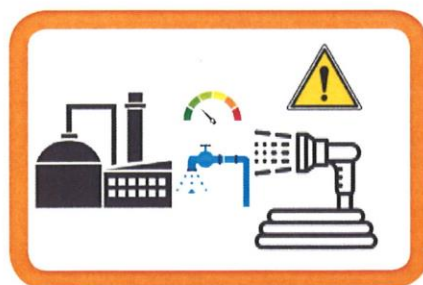
Interdiction de nettoyer
les façades, toitures, trottoirs et
autres surfaces imperméabilisées
sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise
de nettoyage professionnelle.



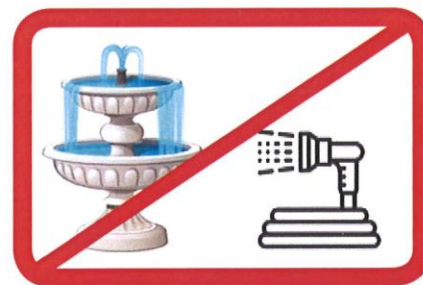
Interdiction d'arroser
les terrains de sport, les stades,
les établissements équestres,
entre 11 h et 18 h
les golfs à l'exception
des « greens et départs » entre 8 h et 20 h.



Restriction
de l'irrigation agricole
consultez l'arrêté sur
www.oise.gouv.fr



Réduction de la
consommation industrielle
conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation
en vigueur



Interdiction d'alimentation des
fontaines publiques d'ornement
en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement
possible.

Scannez le QR code



www.oise.gouv.fr

Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages
et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des
services de l'État dans l'Oise.



CENTRE DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE ...

Organisation du traditionnel défilé d'Halloween

Lundi 31 octobre et sous une pluie battante, la commune a organisé son traditionnel défilé d'Halloween.

Une cinquantaine de monstres et squelettes a envahi les rues de la commune, passant de maison en maison. Les enfants ont sollicité les habitants "des bonbons ou un sort" : les petits monstres ont rempli leurs poches de sucreries...

Beaucoup de maison avaient ouvert leur portail et éclairé la cour pour faciliter l'arrivée des bambins; un grand merci à tous ceux qui ont joué le jeu.

Le défilé d'Halloween s'est terminé autour d'un verre dans la salle de la mairie.



CENTRE DE LOISIRS...

Quelques activités des enfants durant les précédentes vacances



CENTRE DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE ...

Vacances d'Avril

L'accueil de loisir sera ouvert
du Lundi 17 au Vendredi 28 Avril
de 7h à 19h

Inscription obligatoire sur le logiciel BL enfance.

Réservation 7 jours à l'avance, annulation 48h

LE PROGRAMME DES VACANCES D'AVRIL

17 avril	18 avril	19 avril	20 avril	21 avril
Poterie Gauloise - Peinture Personnages Astérix et Obélix Partie 1	Décoration centre - Peinture Personnages Astérix et Obélix Partie 2	Sortie PARC ST PAUL toute la journée	Maison Gauloise - Bateau Gaulois	Cairn - Je suis un Gaulois
Accroche/décroche - Relais Va et Viens	Balle en l'air - Tour du monde		Balle empoisonnée - Les marchands d'œufs	Course chenille - Potion magique

24 avril	25 avril	26 avril	27 avril	28 avril
Casque Gaulois Partie 1	Bouclier Gaulois - Casque Gaulois Partie 2	Hapik escalade en Salle	Gourde - Paper roll Astérix le Gaulois	Ceinture Gauloise - Masque Gaulois
Sorcier - Le Chifoumi	Namaste - Puissance 4	Chasse aux énigmes	Rhinocéros - Les déménageurs	Séance cinéma

3-6 ans - 7-12 ans - Tous

L'ACCUEIL DE LOISIRS SERA OUVERT

Lundi 29 mai 2023 (Pentecôte)

Du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023

Du lundi 28 août au vendredi 1er septembre 2023

Fermé le vendredi 19 mai 2023

Fermé du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2023

LE PERISCOLAIRE – CENTRE DE LOISIRS

Il se situe dans l'enceinte de la mairie, à l'arrière de la cour. Le numéro de l'accueil :

03 60 05 45 51

Réservation : sur le site BL Enfance ou acmcoudray@outlook.fr

Ce centre est animé depuis de nombreuses années par son directeur **Gérald MORELLE** et **Angéline THOS**. Un 3ème animateur les a rejoints depuis quelques mois : **Théo BERTIN**.

Toutes réservations ou annulations pour les mercredis doivent être effectuées 7 jours à l'avance. Dans le cas contraire, la journée et le repas seront facturés.

(Soit 8h de présence + repas)

Barème CAF :

	Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)		
		Inférieures ou égales à 550 euros	de 551 euros à 3 200 euros	supérieures à 3 200 euros
Barème n° 1	1 enfant	1,64	0,32 % des RM par jour	10,30
	2 enfants	1,54	0,30 % des RM par jour	9,60
	3 enfants	1,44	0,28 % des RM par jour	9,00
	4 enfants et plus	1,33	0,26 % des RM par jour	8,40

= 10,30€ pour 8 H

Tarification du Périscolaire : A l'heure

Toute heure commencée est due.

Tarification du Centre de Loisirs : Au Forfait

Tout forfait commencé est dû.

Les tarifs appliqués sont les mêmes que dans l'ancienne formule au quart d'heure mais exprimés à l'heure.

Le plafonnement des revenus mensuels est fixé à 4 000€.

Calcul de coefficient familial :

Revenus mensuels X 0.32 (si 1 enfant) = Tarif pour 8 Heures / par 8 = Tarif à l'Heure

EXEMPLE

1. Famille avec un **revenu mensuel de 2 460€** par mois (environ 2 smic) **avec 1 enfant** :

$2\,460 \times 0.32\% = 7.87\text{€}$ pour 8 Heures = **0.98€ de l'Heure**

Si famille extérieure du Coudray et de la Drenne + 15% = $0.98 \times 15\% = 1.13\text{€/Heure}$

2. Famille avec un **revenu mensuel de 2 460€** par mois (environ 2 smic) **avec 2 enfants** :

$2\,460 \times 0.30\% = 7.38\text{€}$ pour 8 Heures = **0.92€ de l'Heure**

Si famille extérieure du Coudray et de la Drenne + 15% = $0.92 \times 15\% = 1.06\text{€/heure}$

A VOS PAPILLES...

Curry de patate douces et épinard avec 1 œuf au plat

Pour 4 personnes :

Ingrédients :

150 g de Riz basmati
1 Oignon jaune
3 Gousses d'ail
1 piment
2 Carottes
360 g de Patates douces
360 ml de Lait de coco
1 cuillère à soupe de poudre de curry jaune
Quelques branches de coriandre
400 g Épinards frais
1 pot de Yaourt à la grecque
1 Cube de bouillon de légumes
2 cuillères à soupe d'huile de tournesol
1 cuillère à soupe de beurre
4 Œufs
Poivre et sel



Instructions :

Portez 250 ml d'eau par personne à ébullition dans une casserole et faites-y cuire le riz 12-14 min.

Égouttez-le, puis réservez-le à couvert.

Pendant ce temps, ciselez l'oignon et l'ail.

Épépinez et émincez le piment (ça pique ! Dosez-le selon votre goût).

Épluchez et coupez la carotte en fines rondelles de 5 mm.

Épluchez les patates douces et coupez-la en dés de 1 cm. Secouez bien le paquet de lait de coco.

Faites chauffer l'huile de tournesol dans un wok ou une sauteuse à feu moyen et faites-y revenir l'oignon, l'ail et le piment 2 min.

Ajoutez la carotte et 1/2 cc de curry par personne (ça pique ! Dosez-le selon votre goût).

Faites cuire 3-5 min de plus. Ajoutez 1 cs d'eau par personne, salez et poivrez.

Ajoutez la patate douce et le lait de coco au wok, puis émiettez 1/4 de cube de bouillon par personne au-dessus. Portez à ébullition, puis laissez mijoter 10 min à couvert et à feu doux.

Pendant ce temps, effeuillez la coriandre. Ciselez-la ou gardez les feuilles entières si vous le préférez.

Lorsque les légumes sont presque cuits, faites fondre le beurre dans une poêle. Faites-y cuire un œuf au plat par personne 2 min. Salez et poivrez.

En attendant, déchirez les épinards au-dessus du curry dans le wok et laissez-les réduire. Si besoin, faites-le en plusieurs fois.

Servez le riz dans les assiettes, puis disposez le curry et l'œuf par-dessus.

Fondant au chocolat, poire pochée sauce caramel

Pour 4 personnes :

Ingrédients :

4 poires
1 l d'eau
200 g de sucre
1 le jus d'un citron
1 anis étoilé ou Badiane
2 clous de girofle
1 gousse de vanille
1 bâton de cannelle
Sauce caramel

100 g de Chocolat noir
50 g de beurre
50 g de sucre
2 œufs
2 cuillères à soupe de farine



Instructions :

Pour les poires pochées :

Faites bouillir l'eau avec le sucre, le jus de citron et les épices.
Lavez, épluchez et vider le centre des poires. Ajoutez les épluchures des poires dans le sirop.
Ajoutez les poires et cuisez les pendant 25 minutes à frémissement.
Vérifiez la cuisson des poires avec la pointe d'un couteau.
Une fois cuites laissez les refroidir et les gardez de côté.

Pour les fondants au chocolat :

Préchauffez le four à 180°C (thermostat 6).

Faites fondre le chocolat et le beurre au bain-marie à feu doux, ou au micro-ondes sur le programme "décongélation".

Pendant ce temps, séparez les jaunes des blancs d'œuf. Montez les blancs en neige ferme. Réservez.

Quand le mélange chocolat-beurre est bien fondu, ajoutez les jaunes d'œufs et fouettez.

Incorporez le sucre et la farine, puis ajoutez les blancs d'œufs sans les casser.

Beurrez et farinez 4 ramequins et versez-y la pâte à gâteau, remplissez-les à moitié et ajoutez dans chaque ramequin une poire pochée.

Enfournez pendant 15 minutes.

Quand les gâteaux sont cuits, laissez-les refroidir et servez-les avec une boule de glace à la vanille et un filet de sauce au caramel.

Bon appétit 😊

INFOS ET NUMEROS UTILES ...

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi : 9h00 – 12h00

Mardi & Jeudi : 16h00 – 19h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Téléphone : 03 44 81 14 24

Ecole maternelle :

Directrice : Mme Christine DOZINEL 03 44 81 22 56

Périscolaire : 03 60 05 45 51

Ticket de cantine : <https://portail.berger-levrault.fr/> téléphone : 09 67 31 94 52

Numéros utiles :

Appel d'urgence	112	Véolia	09 69 36 72 61
Police secours	17	Ambulances Noailles	03 74 08 34 77
Gendarmerie	03 44 03 55 17	Gare SNCF d'Auteuil	08 05 50 60 70
SMUR	15	Pass Thelle Bus	09 70 15 01 50
Centre antipoison	0 800 59 59 59	EDF	09 72 67 50 60
Vétérinaire Noailles	03 44 07 48 08	Trésor Public de Méru	03 44 22 88 10



Cabinet d'infirmières du Coudray sur Thelle : 06 33 75 51 46

Les commerçants passant dans le village :

- **EPICERIE AMBULANTE** « Le Panier Garni » vous apporte le marché à votre porte. Chaque jeudi après-midi. Vous pouvez le contacter au 06.31.40.20.99.

- **BOULANGERIE / PATISSERIE** « Le Fournil d'Andeville » 03.44.52.15.62
Passage chaque matin avant 9h sauf les lundis et mercredis

- **BOUCHERIE** Marc DÉCROUY - 03.44.84.70.83

Chaque mardi après-midi de 16h30 à 18h00 Place de l'Eglise. Livraison à domicile possible si commande préalable.

LE SAVIEZ-VOUS ? Vous pouvez prendre RDV pour le ramassage de vos encombrants à domicile et gratuitement au 0 800 853 416 (coût d'un appel local)

ETAT CIVIL (depuis la dernière édition) ...



ILS SONT NÉS :

- ♥ PERRET Aaron né le 23 juin 2022
- ♥ LEROY Emma née le 12 août 2022
- ♥ GOLDBERG Arya née le 24 août 2022
- ♥ BOUGUÉON Noah né le 03 novembre 2022
- ♥ FOURQUIER Ylian né le 21 février 2023

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- ❖ Ghyslaine FLAMENT née DERUNES,
le 8 juillet 2022
- ❖ Abdérahmane AMARI,
le 31 décembre 2022



7		4		5		8		
			9					
3		2	8	4				
	2							1
6		5	1	8	9	3		2
1							7	
				9	1	7		6
					3			
		7		2		9		5

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 2211 - Niveau Moyen

1	3						4	
		9	8					
4			5	6				1
			6		8	2		9
	2			4			5	
7		3	9		2			
8				9	5			4
					1	8		
	1						9	3

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 218002 - Niveau Moyen

	6	7		8		9		
4	3				1			
					7			1
						7		
9			8	4	6			3
	5							
8		5						
			9				4	8
		4		3		1	5	

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 315027 - Niveau Difficile

		6			8	5		
				4	3		9	
		4	6			2		
							5	
	1		8	9	4		3	
	9							
		5			7	4		
	3		2	1				
		2	4				3	

<http://www.e-sudoku.fr>

n° 310961 - Niveau Difficile

Solutions

1	6	3	9	5	4	2	8	7
4	3	9	2	1	6	8	7	5
1	6	5	3	8	7	4	2	9
2	9	3	7	6	5	1	4	8
5	1	7	8	9	4	6	3	2
6	4	8	1	3	2	9	5	7
9	5	4	6	7	1	2	8	3
8	2	1	5	4	3	7	9	6
3	7	6	9	2	8	5	1	4

6	9	4	2	3	8	1	5	7
7	2	3	9	1	5	6	4	8
8	1	5	4	6	7	3	9	2
3	5	8	7	2	9	4	1	6
9	7	1	8	4	6	5	2	3
2	4	6	1	5	3	8	7	9
5	8	2	3	9	4	7	6	1
4	3	9	6	7	1	2	8	5
1	6	7	5	8	2	9	3	4

2	1	4	7	8	6	9	5	3
3	9	5	4	2	1	8	6	7
8	6	7	3	9	5	1	2	4
7	8	3	9	5	2	4	1	6
9	2	6	1	4	7	3	5	8
5	4	1	6	3	8	2	7	9
4	7	2	5	6	3	9	8	1
6	5	9	8	1	4	7	3	2
1	3	8	2	7	9	6	4	5

4	3	7	6	2	8	9	5	1
9	6	1	5	7	3	2	8	4
2	5	8	4	9	1	7	3	6
1	4	9	2	3	5	6	7	8
6	7	5	1	8	9	3	4	2
8	2	3	7	6	4	5	9	1
3	9	2	8	4	6	1	5	7
5	8	6	9	1	7	4	2	3
7	1	4	3	5	2	8	6	9

Mots mêlés



ABDOMEN
AGENDA
ALEA
ALIAS
ALIBI
ALINEA
ANIMAL
BONUS
CREDO
CURSUS
DEFICIT
DIVA
FEMUR
FORUM

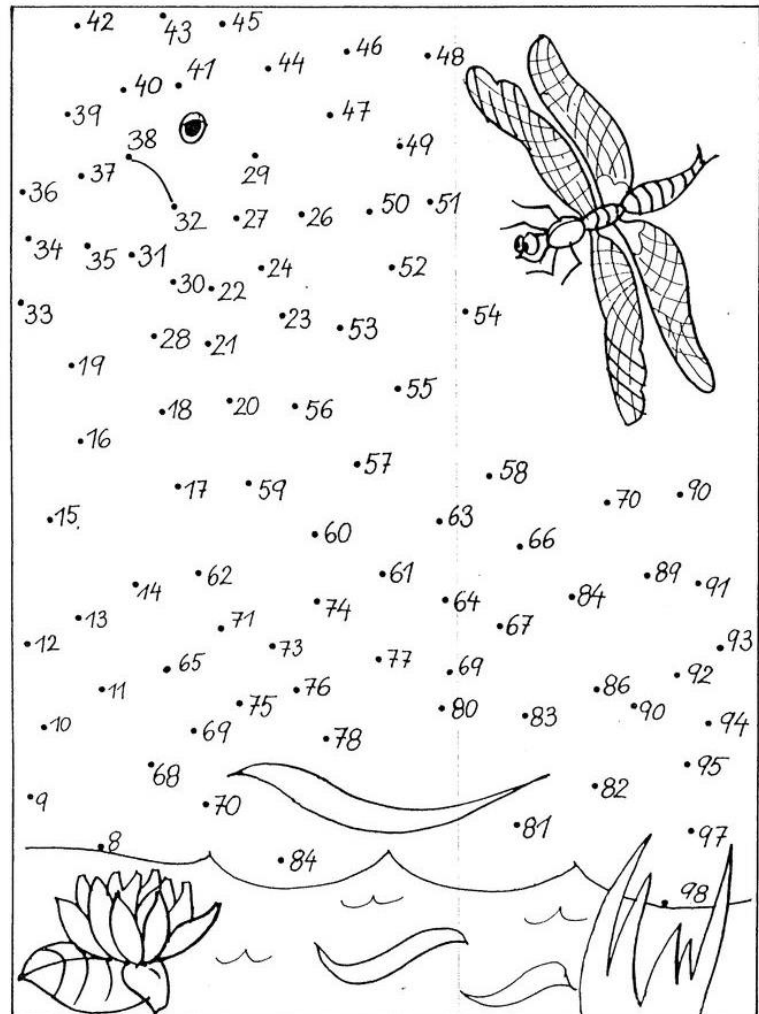
GRATIS
IDEM
INCOGNITO
INDEX
INFARCTUS
INTERIM
ITEM
JUNIOR
LAPSUS
LATIN
LAVABO
MALUS
MAXIMUM
MEMENTO
MODULO

OMNIBUS
PEPLUM
PROSPECTUS
REFERENDUM
SATISFECIT
SCENARIO
SUBITO
TANDEM
TERMINUS
TIBIA
ULTIMATUM
VETO
VIDEO
VILLA

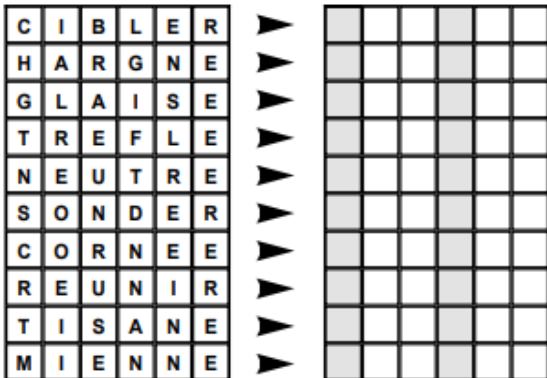
Coloriage



Points à relier



Anagrammes



TROUVEZ LES ANAGRAMMES DES 10 MOTS DE LA GRILLE DE GAUCHE POUR FORMER VERTICALEMENT DANS LA GRILLE DE DROITE LE NOM DE DEUX MASSIFS MONTAGNEUX DANS LES ALPES FRANÇAISES.

Pour nous écrire :
lenouveaucoudraysien@gmail.com

Plus d'infos sur :
www.lecoudraysurthelle.fr



Ne pas jeter sur la voie publique